



IFFP

INSTITUT FÉDÉRAL DES
HAUTES ÉTUDES EN
FORMATION PROFESSIONNELLE

*L'excellence suisse
en formation professionnelle*

LES COMPÉTENCES OPERATIONNELLES ET L'ORIENTATION VERS CES COMPÉTENCES DANS LA FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE

par André Zbinden-Bühler, Marietheres Schuler et Barbara Petrini (IFFP)

Communication destinée aux enseignantes et enseignants

Éléments de communication destinés aux enseignantes et enseignants (des branches professionnelles et des domaines d'enseignement de la formation commerciale de base) et pouvant être utilisés par les directions d'école

Le fait de se baser sur les compétences opérationnelles dans la formation et les examens ne constitue pas une nouveauté dans la formation professionnelle. Depuis toujours, les futurs professionnels apprennent dans leur entreprise et les cours inter-entreprises, à partir de situations professionnelles concrètes, quels sont les aptitudes, les méthodes, les processus, les informations, les interactions, les comportements et les réflexions qu'il faut avoir pour pouvoir exercer leur activité professionnelle. Dans les écoles professionnelles, les personnes en formation acquièrent des connaissances théoriques qui doivent, dans l'idéal, aussi être transmises à partir de situations professionnelles, c'est-à-dire par une approche actionnelle. A cet égard, les ordonnances sur la formation et les plans de formation des différentes formations professionnelles initiales constituent une base importante pour des plans d'études, des moyens d'enseignement et un enseignement orientés vers les compétences opérationnelles ainsi que pour un enseignement se fondant sur des situations pratiques.

Et vous, comment vous situez-vous en tant qu'enseignante ou enseignant par rapport à cette thématique? Comment mettez-vous en œuvre ce concept de l'«orientation vers les compétences opérationnelles» dans le cadre de votre enseignement?

Un groupe de travail composé de représentantes et représentants des écoles professionnelles, des cantons, de la Confédération et de l'IFFP a développé un outil destiné à aider les écoles professionnelles – c'est-à-dire les enseignants et les directions d'école – à répondre à ces questions et à faire le point sur la mise en œuvre de l'orientation vers les compétences opérationnelles.

Cet outil reproduit les dimensions essentielles à la mise en œuvre de cette approche dans les institutions de formation.



[Quelques indications à l'intention des directions d'école:

- Précisez pour quelles raisons vous trouvez important que les enseignantes et enseignants (des branches professionnelles et des domaines d'enseignement de la formation commerciale de base) invités à participer à l'enquête prennent le temps de répondre à ces questions d'auto-évaluation
- Fixez un délai pour l'auto-évaluation
- Indiquez dans quel délai l'analyse des résultats sera disponible
- Expliquez sous quelle forme vous communiquerez les résultats aux enseignants. Quelles seront les étapes suivantes?
- Ajoutez toute autre information utile]

La collecte des données s'effectue de façon anonyme. Aucune donnée personnelle n'est demandée. Les données sont analysées via des procédés statistiques, c'est-à-dire par agrégation des données. Il ne sera pas possible de tirer des conclusions sur des réponses individuelles.